

ASSOCIATIONS

DEMANDE DE SUBVENTION(S)

Formulaire unique

*Loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations
art. 9-1 et 10*

Décret n° 2016-1971 du 28 décembre 2016

Ce formulaire a été produit suite à la saisie d'une demande de subvention via le Compte Association sous le n° 22-013625
Ce document ne constitue pas un justificatif de transmission de votre demande au service instructeur.

Une [notice n° 51781#02](#) est disponible pour vous accompagner dans votre démarche de demande de subvention.

Rappel: Un compte rendu financier doit être déposé auprès de l'autorité administrative qui a versé la subvention dans les six mois suivant la fin de l'exercice pour lequel elle a été attribuée. Le formulaire de compte-rendu financier est également à votre disposition sur https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_15059.do

Cocher la ou les case(s) correspondant à votre demande :

Forme	Fréquence - Récurrence	Objet	Période
<input checked="" type="checkbox"/> en numéraire (argent) <input type="checkbox"/> en nature	<input checked="" type="checkbox"/> première demande <input type="checkbox"/> renouvellement (ou poursuite)	<input checked="" type="checkbox"/> Fonctionnement global <input checked="" type="checkbox"/> projet(s) / action(s)	<input checked="" type="checkbox"/> annuelle ou ponctuelle <input type="checkbox"/> pluriannuelle

À envoyer à l'une ou plusieurs des autorités administratives suivantes : (coordonnées sur <https://lannuaire.service-public.fr/>) :

État - Ministère

Service départemental - Tarn (SDJES)

- **Nom du dispositif/sous-dispositif :** Fonds de développement de la vie associative / Financement global-nouveau(x) projet(s) innovant(s)

- **Nom et code de la subvention :** SDJES Tarn - FDVA Fonctionnement/nouveaux projets (518)

1. Identification de l'association

1.1 Nom – Dénomination: ASSOCIATION DES ECLAIREUSES ET ECLAIREURS DE FRANCE - ECLAIREUSES
ECLAIREURS DE FRANCE CENTRE EEDF DE FOUCHEVAL

Sigle de l'association : ECLAIREUSE ET ECLAIREURS DE FRANCE Site web: www.eedf.fr

1.2 Numéro Siret : 77567559801853

1.3 Numéro RNA ou, à défaut, n° du récépissé en préfecture : W932002229

1.4 Numéro d'inscription au registre (article 55 du code civil local) :

Volume :

Folio :

Tribunal d'instance :

1.5 Adresse du siège social:
12 place Georges Pompidou

Code postal: 93160

Commune: Noisy-le-Grand

1.5.1 Adresse de gestion ou de correspondance (si différente) :

CENTRE EEDF DE FOUCHEVAL

Code postal: 81190

Commune: PAMPELONNE

1.6 Représentant-e. légal-e. (personne désignée par les statuts)

Nom: BARBEY

Prénom: Olivier

Fonction: Délégué général

Téléphone: 0148151761

Courriel: olivier.barbey@eedf.fr

1.7 Personne chargée de la présente demande (si différente de ci-dessus)

Nom: LACLAU

Prénom: Emmanuel

Fonction: Trésorier

Téléphone: 0661162770

Courriel: equipedegroupe.carmaux@gmail.com

2. Relations avec l'administration

L'association bénéficie-t-elle d'agrément(s) administratif(s) ? oui non

Si oui, merci de préciser :

Type d'agrément :	attribué par :	en date du :
Tourisme	Atout France	2021-05-04
Tourisme	ministère	2015-04-14
Education nationale	ministère	2018-03-13
Jeunesse et Education Populaire (JEP)	ministère	2003-10-01

L'association est-elle reconnue d'utilité publique ? oui non

Si oui, date de publication au Journal Officiel: 1911-12-08T01:00:00.000Z

L'association est-elle assujettie aux impôts commerciaux ? oui non

3. Relations avec d'autres associations

L'association est-elle affiliée à une union, fédération ou réseau ?

ASSOCIATION DES ECLAIREUSES ET ECLAIREURS DE FRANCE

JEUNESSE AU PLEIN AIR

CONSEIL NATIONAL DES LOISIRS ET DU TOURISME ADAPTES (CNLTA)

SCOUTISME FRANCAIS - FEDERATION DES ASSOCIATIONS FRANCAISES DE SCOUTISME ET DE GUIDISME

UNION NATIONALE DES ASSOCIATIONS DE TOURISME ET DE PLEIN AIR

L'association a-t-elle des adhérents personnes morales :

oui non

Si oui lesquelles ?

Nombre de licenciés de sexe : - féminin :

- masculin :

4. Moyens humains

Nombre de bénévoles :	40
Nombre de volontaires :	0
Nombre total de salariés :	0
dont nombre d'emplois aidés :	0
Nombre de salariés en équivalent temps plein travaillé (ETPT) :	0
Nombre de personnels mis à disposition ou détachés par une autorité publique :	0
Nombre d'adhérents :	0

5. Budget de l'association

Voir le document « BP2022 EEDF.pdf »

Projet n° 1

6. Projet – Objet de la demande

Type de projet: Nouveau(x) projet(s) innovant(s)

Exercice (début): 2022

Intitulé : La Journée et la Nuit des Forêts à Foucheval

Objectifs : Le principal objectif de ce cet événement est de découvrir un lieu unique avec une forêt exceptionnelle de 9 hectares de bois et terrains : dans le Centre des Eclaireuses et Eclaireurs de France de Foucheval, géré par des bénévoles.

Il est aussi ancré dans le territoire du Tarn. Manifestation Nationale, organisée par l'Office Nationale des Forêts, dont les EEDF sont partenaires, la nuit des Forêts nous est apparue comme une action, un évènement unique pouvant valoriser notre centre et notre action.

Description : Le déroulement de cet évènement se fera en plusieurs temps:

*Cette journée se fera d'abord dès 10h à 12h avec l'accueil de 4 classes élémentaires: 2 de l'école du Quartier Prioritaire de Rayssac sur Albi avec Alice, enseignante poste à œuvre EEDF, en Zone d'Education Prioritaire, une autre de l'école de Le Garric, Babé du groupe EEDF de Carmaux et une dernière de l'école de Rosières, toutes deux étant situé en zone rurale. L'activité principale de cette matinée tournera autour du Rallye Vert. Il s'agit d'un jeu des EEDF se basant principalement sur une sensibilisation à l'éco-citoyenneté. L'association des EEDF est complémentaire de l'école publique et laïque.

*A midi, un repas en commun se fera entre les 4 classes, jusqu'à 13h30.

Vers 14h, jusqu'à 15h30, une proposition d'utiliser des éléments de la nature autour de LandArt, de jardins japonais, voir de cabannes, voir de la possibilité de faire appel au garde-champêtre de la commune de Pampelonne. Cela pourrait se faire en fonction du choix des enfants et des enseignants.

Entre 15h30 et 16h, les classes regagneront leur école en bus.

*Vers 18h jusqu'à 20h, la soirée, ouverte au grand public, débutera avec l'intervention de plusieurs personnes, avec participation gratuite, à ces différentes activités :

- un professionnel de l'escalade diplômé d'Etat pourra proposer de faire de "l'escalabre", sur des sapins se trouvant sur le site,
- un conteur et/ou une conteuse proposera des balades contées se promenant dans différents endroits de Foucheval.

*La veillée, dès 20h, sera l'occasion de découvrir un spectacle de Cirque de fildefériste et/ou de trapèze, dans la pré-principal de Foucheval avec la compagnie de la "Coupole", basé à Moularés. Nous essaierons de proposer à des enfants

Par ailleurs, un repas partagé sorti du sac ou bien confectionné pas les bénévoles des EEDF sera possible. Il y aura aussi la ludothèque des EEDF de Carmaux, avec des jeux en bois.

Si des personnes souhaitent bivouaquer et passer la nuit à Foucheval, ils pourront planter leur tente dans un espace aménagé, avec des sanitaires à disposition.

L'idée est de favoriser l'accueil du grand public et l'action des bénévoles des EEDF, tout en permettant d'en accueillir de nouveaux, le cas échéant.

Type du projet : Nouveau(x) projet(s) innovant(s)

Bénéficiaires :

- Statut: Pas de statut ciblé

- Tranche d'âge: Toutes tranches d'âge
- Genre: Mixte
- Nombre: 200
- Commentaire: L'action vise un public scolaire en journée et tout public, toutes tranches d'âge en fin de journée et soirée.

Territoires : Communauté des communes de l'albigeois et communauté des communes du ségala carmausin

Moyens matériels et humains : Au niveau humain, 5 bénévoles sont activement impliqués sur la création du projet et sur l'organisation de sa mise en place durant l'équivalent de un mois, soit 70 heures. Au total une vingtaines de bénévoles interviendrons pour l'organisation du projet, à savoir la mise en place, l'accueil du public et le démontage soit 180 heures.

	Nombre de personnes	Nombre en ETPT
Bénévoles participants activement à l'action/projet	20	2
Salarié	0	0
dont en CDI	0	0
dont en CDD	0	0
dont emplois aidés	0	0
Volontaires (service civique...)	0	0

Est-il envisagé de procéder à un (ou des) recrutements(s) pour la mise en œuvre de l'action/projet ?

oui non

Date ou période de réalisation : du (le) 24/06/2022 au 25/06/2022

Évaluation: Critères d'évaluation et de réussite:

- Nombre de personnes accueillies: enfants, adultes, grand public, bénévoles,
- Nombre et diversité des partenaires impliquées dans l'action.

indicateurs proposés au regard des objectifs ci-dessus:

rang	indicateur	prévu
------	------------	-------

Projet n° 1	6. Budget du projet		
	Année 2022 ou exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022		
Charges	Montant	Produits	Montant
Charges directes		Ressourcess directes	
60 - Achats	600	70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	500
Achats matières et fournitures	600	73 - Dotations et produits de tarification	0
Autres fournitures	0	74- Subventions d'exploitation	3 000
		État :	
		Service départemental - Tarn (SDJES)	2 000
61 - Services extérieurs	600		
Locations	600		
Entretien et réparation	0		
Assurance	0	Conseil-s régional(aux) :	
Documentation	0		
62 - Autres services extérieurs	2 750	Conseil-s départemental(aux) :	
Rémunérations intermédiaires et honoraires	2 250		
Publicité, publication	500		
Déplacements, missions	0	Communes, communautés de communes ou d'agglomérations :	
Services bancaires, autres	0		
63 - Impôts et taxes	0		
Impôts et taxes sur rémunération	0		
Autres impôts et taxes	0	Organismes sociaux :	
64 - Charges de personnel	0	Fonds européens (FSE, FEDER, etc.)	
Rémunération des personnels	0	L'agence de services et de paiement (emplois aidés)	

Projet n° 1	6. Budget du projet		
	Année 2022 ou exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022		
Charges	Montant	Produits	Montant
Charges sociales	0	Aides privées	
		Association Nuits et Forêts	1 000
Autres charges de personnel	0	Autres établissements publics	
65 - Autres charges de gestion courante	0	75 - Autres produits de gestion courante	0
		756 - Cotisations	0
		758 - Dons manuels - Mécénats	0
66 - Charges financières	0	76 - Produits financiers	0
67 - Charges exceptionnelles	0	77 - Produits exceptionnels	0
68 - Dotation aux amortissements, provisions et engagements à réaliser sur ressources affectées	0	78 - Reprises sur amortissements et provisions	0
69 - Impôts sur les bénéfiques (IS) ; Participation des salariés	0	79 - Transfert de charges	0
CHARGES INDIRECTES RÉPARTIES AFFECTÉES AU PROJET		RESSOURCES PROPRES AFFECTÉES AU PROJET	
Charges fixes de fonctionnement	50	Fond propre	500
Frais financiers	0		0
Autres	0		0
TOTAL DES CHARGES	4 000	TOTAL DES PRODUITS	4 000
Excédent prévisionnel (bénéfice)	0	Insuffisance prévisionnelle (déficit)	0
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
86 - Emplois des contributions volontaires en nature	0	87 - Contributions volontaires en nature	2 500
860 - Secours en nature	0	870 - Bénévolat	2 500

Projet n° 1	6. Budget du projet		
	Année 2022 ou exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022		
Charges	Montant	Produits	Montant
861 – Mise à disposition gratuite de biens et services	0	871 – Prestations en nature	0
862 – Prestations	0		
864 – Personnel bénévole	0	875 – Dons en nature	0
TOTAL	0	TOTAL	2 500
La subvention sollicitée de 2 000 €, objet de la présente demande, représente 50.0% du total des produits du projet.			

7. Attestations

Le droit d'accès aux informations prévues par la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'exerce auprès du service ou de l'établissement auprès duquel vous déposez cette demande.

Je soussigné(e) (nom et prénom) Monsieur BARBEY Olivier
représentant(e) légal(e) de l'association ASSOCIATION DES ECLAIREUSES ET ECLAIREURS DE FRANCE -
ECLAIREUSES ECLAIREURS DE FRANCE CENTRE EEDF DE FOUICHEVAL

Si le signataire n'est pas le représentant statutaire ou légal de l'association, joindre le pouvoir ou mandat (portant les 2 signatures - celle du représentant légal et celle de la personne qui va le représenter-) lui permettant d'engager celle-ci.

déclare :

- que l'association est à jour de ses obligations administratives, comptables, sociales et fiscales (déclarations et paiements correspondants) ;
- exactes et sincères les informations du présent formulaire, notamment relatives aux demandes de subventions déposées auprès d'autres financeurs publics ;
- que l'association souscrit au contrat d'engagement républicain annexé au décret pris pour l'application de l'article 10-1 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations ;
- que l'association respecte les principes et valeurs de la Charte des engagements réciproques conclue entre l'État, les associations d'élus territoriaux et le Mouvement associatif, ainsi que les déclinaisons de cette charte ;
- que l'association a perçu un montant total et cumulé d'aides publiques (subventions financières et en nature) sur les trois derniers exercices (dont l'exercice en cours) :
 - inférieur ou égal à 500 000 €
 - supérieur à 500 000 €
- demander une subvention de :
2 000 € au titre de l'année ou exercice 2022
- que cette subvention, si elle est accordée, sera versée au compte bancaire de l'association

Fait, le 17/02/2022 à Carmaux